

Billet doux Tribal art in B minor

By Adrian
Schlag /13

Portrait François au Congo

Par Bruce
Floch /15



Culture Origins

By Michael
Woerner /8

Opinion Interdire le commerce de l'ivoire

Par Serge
Le Guennan /22

Voyages Un cabinet d'amateur

Par Charles-
Wesley
Hourdé /19

Design Le bouclier à plus d'une corde à son arc

Par Patrick
Mestdagh /17



Sport Ah! La pêche...

Par Jacques
Lebrat /20

Opinion Dealing with culture

By Kapil
Jariwala /24

En Australie, les sculptures ghostnets au secours des océans

International. Une catastrophe environnementale a lieu depuis de nombreuses années dans les mers de Timor et d'Arafura. Elle est causée par des filets de pêche abandonnés, appelés filets fantômes, ou *ghostnets* en anglais.

Par
Stéphane Jacob

Dans les mers de Timor et d'Arafura sévissent des navires de pêche – battant pavillon coréen, thaïlandais, vietnamien ou chinois –, qui utilisent des filets dérivants pouvant se déployer sur 40 km de long. Ces dimensions extravagantes étant formellement interdites dans ces eaux, ces navires se délestent de leurs filets à l'arrivée des garde-côtes ou bien découpent ceux de leurs rivaux. À cela s'ajoute l'usure naturelle des filets qui se détachent, ou le fait que leur réparation ou leur recyclage soit trop coûteux et incite ainsi les équipages à s'en débarrasser en pleine mer. Ces rebuts sont appelés *ghostnets*.

Entraînés par les courants marins et les alizés, ils se retrouvent bloqués dans le

goulet d'étranglement que représentent le golfe de Carpentarie et les îles du détroit de Torres, non loin de la Grande Barrière de corail et des côtes de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ces lieux paradisiaques sont devenus par endroits des décharges à ciel ouvert où s'accumulent par tonnes filets fantômes et déchets plastiques.

L'hydrodynamique marine particulière à cette région a permis depuis des millénaires à une faune aquatique très riche de se développer, attirée par l'abondance du phytoplancton. Parmi cette faune, on retrouve de nombreuses espèces en voie de disparition comme certaines tortues de mer, des requins, des raies, des poissons-scies...

Ces filets fantômes non-bio-
Suite page 3 / International



© Jane Dermer, courtesy GhostNets Australia

Private banking in New Britain

Business. For the Tolai people of New Britain, money doesn't grow on trees, it washes up on a faraway beach

By Elisabeth Verhey

On several of my adventures to New Guinea with my friend Loed, we were invited to attend some of the fascinating ceremonies of the Tolai people, who live on the Gazelle Peninsula of East New Britain. One of the most remarkable occurrences of Tolai life is the use of large, impressive rings formed of shell money; currency used, among other things,

to pay relatives, close friends and important people who act as witnesses during funeral ceremonies.

Shell money is one of the most interesting subjects in the so-called tribal world, and it plays a prominent role in daily life, from birth to death.

It would of course be very easy to go to a beach, collect cowry shells and declare them money. Everybody living by the beach

would be a millionaire! But no, it doesn't work like that. To be used as currency, the material must be difficult to obtain.

For instance, gold-lip pearl shells, collected in coastal areas of Papua New Guinea, are traded to the central Highlands area where they will be transformed into half-moon pendants as known as kina – incidentally, also the name of PNG's national currency.

Suite page 5 / Business

Septième art tribal

Culture.



L'ADORABLE VOISINE (Richard Quine, 1959), avec Kim Novak et James Stewart

Par
Anthony JP Meyer

Ce journal nous donne l'occasion de dévoiler certaines de nos facettes cachées, aussi je voudrais parler de mes rencontres cinématographiques, fortuites ou délibérées, avec des objets d'art tribal. Ces rencontres me sont restées en mémoire, parfois inconsciemment, jusqu'à ressurgir au détour d'une conversation ou devant un objet. Depuis plus de vingt-cinq ans, je n'ai pas fait grand-chose de cette idée, que j'ai stockée dans

Suite page 9 / Culture

Entre droit et morale : la restitution des œuvres d'art

International. Les œuvres d'art doivent-elles être rendues aux pays d'origine ?

Interview de
Didier Claes et Yves-
Bernard Debie

En 2016, le musée du quai Branly – Jacques Chirac s'est vu restituer une statuette tsoogo, précédemment volée dans les collections du musée du Trocadéro. A la même période, le gouvernement du Bénin a formulé une demande de restitution des trésors royaux du royaume du Dahomey, récemment rejetée par le

gouvernement français. Le débat sur la restitution des œuvres d'art interroge la notion de propriété, qui domine les questions relatives au patrimoine. En France, les œuvres entrées dans les collections nationales sont soumises aux principes d'imprescriptibilité et d'inaliénabilité¹. Or les pays demandeurs, à l'exemple du Bénin, réclament ces objets porteurs de leur histoire, afin de promouvoir et transmettre leur patrimoine.

Sur quel(s) principe(s), éthique ou juridique, doit se fonder le retour ou non de ces objets ?

Didier Claes : La demande de restitution effectuée par le Bénin pose une question morale importante qui concerne non seulement un pays et son patrimoine mais est aussi liée à un lourd passé, celui des pays colonisés et colonisateurs. C'est la première fois qu'un pays démocratique africain en-

Suite page 4 / International



lombardes, et la rigueur architecturale.

Et à cette époque en Clunisois et en Mâconnais se construisent de nombreuses églises qui sont parvenues jusqu'à nous : Chapaize, mais aussi Saint-Vincent-des-Prés, Massy, Blanot, Bissy-sur-Fley, Donzy-le-Pertuis, Laives, Besanceuil, Burnand et bien d'autres.

Les point culminants de la région, le mont Saint-Vincent, la butte de Suin et le signal d'Uchon bloquent la diffusion de ces formes vers l'ouest de la région, non pas tant par leur altitude (600 à 700 mètres) que par la différence des climats. C'est cette barrière qui a sans doute favorisé l'éclosion d'une série d'églises romanes au XI^e siècle en Brionnais, dont les formes se sont propagées ensuite en Auxois, en Autunois et jusqu'à Vézelay.

Anzy-le-Duc (1050-1100) en est le monument phare, tant il innove avec l'introduction de la voûte d'arêtes, non plus seulement pour les collatéraux, mais aussi pour la nef. Les travées deviennent autonomes, les lignes de forces gagnent en visibilité, des ouvertures plus larges sont possibles. Vézelay (1120-1140) empruntera tout son programme architectural au prieuré du Brionnais.

TOURNUS, chapelle Saint-Michel, début XI^e siècle



Quant au décor, avec ses tympans et ses chapiteaux sculptés, le rayonnement et l'influence de Cluny retrouvent ici leurs droits. Au moment où, avec saint Hugues, se construit Cluny III (1088-1130), la grande abbaye est à la pointe de la sculpture romane bourguignonne. Les chapiteaux du farinier en sont l'illustration et permettent de mesurer l'impact que ces décors sculptés ont eu sur ceux de Perrecy-les-Forges, Saulieu et Vézelay.

Cette influence apparaît même dans la cathédrale Saint-Lazare d'Autun (1119-1130). Gislebertus y a réalisé un programme très original et d'une exceptionnelle ampleur, avec un des plus beaux tympans de l'art roman et un ensemble exceptionnel de chapiteaux historiés. L'étreinte des corps, le sens du mouvement, une expression présente tant dans les regards que dans les attitudes en définissent le style. Et *La Tentation d'Ève*, qui est aussi de sa main, et qu'il ne faut pas manquer de voir au musée Rolin, « œuvre étrange par la sensualité lascive du corps nu, la pose féline,

l'inquiétante volupté qui en émane¹ » achèvera définitivement de nous convaincre du génie de cet artiste.

On pourrait continuer sans fin de gloser sur l'art roman de Saône-et-Loire. Citons seulement deux autres monuments importants marqués par l'influence de Cluny : la basilique de Paray-le-Monial, illustration la plus fidèle de ce qu'a pu être Cluny III, et la chapelle des moines de Berzé-la-Ville, avec ses admirables fresques qui donnent une idée de la grande décoration peinte de l'abbatiale.

Avant de conclure, on fera un détour par Cormatin dont le château, situé à 9 km de Besanceuil, constitue par sa décoration intérieure l'un des plus beaux ensembles Louis XIII de France. Remarquablement restauré par ses propriétaires qui vous proposent des visites vivantes et érudites, ce château entouré d'un parc de onze hectares offre sa série exceptionnelle de salles dorées, peintes et sculptées en 1627 et 1628 et qui évoquent la somptuosité disparue des hôtels parisiens du Marais, avec leur profusion décorative, les boiseries et les plafonds à caissons peints. On y verra l'appartement de la marquise d'Huxelles avec son antichambre et sa chambre et l'appartement de Jacques du Blé, son mari, avec la salle des mi-

roirs et le cabinet de Sainte-Cécile.

Et, pour terminer, on soulignera cette expérience unique qu'a été *La Vie des formes*, illustration de la présence de l'art contemporain en Saône-et-Loire. C'est en effet en 1975 que Marcel Evrard, fondateur de l'écumuse du Creusot, accueille en France le grand sculpteur américain, Mark di Suvero, en lui aménageant un atelier sur les bords de la Saône. Ensemble, ils en feront un chantier international de création expérimentale qui permettra pendant quinze ans à une centaine d'artistes en résidence de se confronter à de nouvelles problématiques, sorte de phalanstère moderne où prévalait un esprit d'échange et d'entraide atypique entre artistes. À Besanceuil, on peut voir, dans les prés en contrebas du hameau, des œuvres de Mark di Suvero et de Richard Nonas, mais aussi d'une dizaine d'autres artistes, qui s'intègrent aux paysages du Clunisois roman. ■

1/ Citation de Raymond Oursel, tirée de *Bourgogne romane*, 6^e édition du Zodiaque.

ENGLISH VERSION PAGE A

En Australie, les sculptures ghostnets au secours des océans



Suite de la page 1

dégradables piègent et tuent depuis des années cette faune fragilisée, et endommagent fonds marins et récifs coralliens, à l'image des mines antipersonnel qui continuent de tuer et de mutiler des civils bien après la fin des conflits.

Grâce à un climat semi-tropical, l'abondance de végétation a permis également à des peuples de s'installer durablement sur les côtes et les îles du nord de l'Australie. Rappelons que l'Australie abrite de nombreux peuples indigènes qui peuvent être classés en deux entités principales : les Aborigènes, qui vivent majoritairement sur la terre ferme, et les insulaires du détroit de Torres qui habitent sur de petites îles. De culture mélanésienne, ces derniers sont sédentaires, contrairement aux Aborigènes qui étaient de tradition semi-nomade. Ils ont en commun une connaissance très précise de leur environnement et de ses ressources qui forment le socle de leurs croyances ancestrales. Les espèces animales et végétales qui s'y trouvent sont d'ailleurs les protagonistes

de récits mythiques fondateurs et font souvent l'objet de représentations artistiques. Certaines espèces animales ont une valeur totemique et incarnent ainsi l'identité d'une personne ou d'un groupe.

Si les filets fantômes ont des conséquences néfastes évidentes sur les moyens de subsistance de ces populations, leur présence a également un effet délétère méconnu : la mise en péril de cultures plurimillénaires. Comme les espèces décimées sont les protagonistes de leurs récits mythiques, les ancêtres zoomorphes qu'elles incarnent ont défini non seulement leur territoire, mais leur monde dans son intégralité : identités humaines, animales et végétales, règles de vie et de parenté, statuts sociaux, langues, etc. En d'autres termes, si ces espèces dis-

paraissent, ce sont les fondements mêmes de ces cultures qui disparaîtront avec elles.

Préoccupé par ce drame écologique et humain, GhostNets Australia, une association composée de chercheurs, de garde-côtes et d'artistes se mobilise depuis 2004 pour l'identifica-

“Ces ghotsnets ont également un effet délétère méconnu : la mise en péril de cultures plurimillénaires”

tion, le retrait et la valorisation des ghostnets. Leur action s'est notamment traduite par la création de sculptures en filets fantômes, point de départ d'un véritable mouvement artistique.

L'art australien, connu jusqu'alors pour le mouvement pictural né dans les années 1970 au cœur du désert central, trouve ainsi un nouveau moyen d'expression identitaire, par le biais d'œuvres tridimensionnelles en lien avec l'univers marin. Tout en étant porteuses d'un message fort quant à la défense de l'environnement et des cultures autochtones, ces œuvres nous éblouissent tant par leur imposante stature que par leur poésie.

En 2016, en accueillant pour la première fois en Europe une installation monumentale d'œuvres en filets fantômes, sur une proposition de Stéphane Jacob, le musée océanographique de

ATELIER DE TJUTJUNA ARTS AND CULTURE, œuvre collaborative, Jidirah La Baleine, bambou, fil de fer et ghostnet, 180 x 400 x 200 cm, 2014

Monaco s'est fait l'écho amplificateur d'un phénomène dévastateur à la portée universelle.

Suite au succès de l'exposition *Taba Naba : Australie, Océanie, arts des peuples de la mer*, l'aquarium de Paris accueille d'avril à août 2017 une trentaine de sculptures qui évoquent les principales espèces menacées. Ce projet, *Australie : la défense des Océans*, est le fruit d'une collaboration entre la coopérative artistique de Pompuuraaw, la galerie Arts d'Australie • Stéphane Jacob (Paris) et la galerie Suzanne O'Connell (Brisbane) et bénéficie du soutien du gouvernement australien et de l'État du Queensland. Cette installation sera ensuite présentée au siège des Nations-Unies, à Genève, du 1^{er} au 30 septembre 2017, puis à l'université de Genève, d'octobre à décembre 2017. Elle fera écho à l'exposition *L'Effet boomerang - Les arts aborigènes d'Australie* qui se tiendra du 19 mai 2017 au 7 janvier 2018 au musée d'ethnographie de Genève (MEG). En juin 2017, une sélection d'œuvres sera présentée au siège des Nations-Unies à New-York, dans le cadre de la réunion de l'Assemblée générale, en lien avec la Journée mondiale de l'océan. En 2018, les œuvres pourraient être notamment présentées aux Royal Museums Greenwich de Londres. ■

Bibliographie
LE ROUX Géraldine. *L'Art des ghostnets. Vingt mille filets autour de la mer*. Éditions Arts d'Australie • Stéphane Jacob, Paris, 2016. 60 pages.

Lien internet
www.artsdastralie.com/ghostnet.html

ENGLISH VERSION PAGE B

